

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **25 (1880)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 6

Lausanne, le 18 Mars 1880.

XXV^e Année.

SOMMAIRE. — Exposition des principes qui doivent diriger le combat actuel de l'infanterie, p. 113. — Services d'infanterie en 1880 (*suite et fin*), p. 122. — Nominations et promotions, p. 125. — Nouvelles et chronique, p. 126.

ARMES SPÉCIALES. — Des fortifications en Suisse, IV, p. 129. — Avis, p. 144.

Exposition des principes qui doivent diriger le combat actuel de l'infanterie ¹.

Autres armes, autre tactique.

Avant l'invention des nouvelles armes, l'idéal tactique du chef de bataillon se bornait à exiger de son bataillon l'instruction dont il avait besoin pour manœuvrer régulièrement au milieu d'une grande masse de troupes et il le conduisait au combat avec les formations du champ de manœuvres, tout en tenant lui-même sa troupe en main.

Nous voyons les guerres de la Révolution apporter un grand changement dans la tactique, on aborde toute espèce de terrain pour peu qu'il soit praticable. Les formations desquelles on avait besoin se développèrent de plus en plus. L'ordre ouvert n'existait que comme formation auxiliaire.

Plus tard, depuis les premiers progrès réalisés dans la fabrication et la théorie balistique des armes à feu, l'ordre ouvert tend à prendre une place de plus en plus importante dans la tactique.

En 1859, les fusils rayés permettaient aux tirailleurs de lutter avec l'ancien ordre en masse.

En 1870-71, les fusils se chargeant par la culasse leur ont donné la supériorité sur les autres formations.

Dès lors, l'infanterie a choisi comme ordre favori l'ordre en tirailleurs et l'on doit s'appliquer à instruire les troupes de telle sorte qu'on en arrive à obtenir l'ordre dans le désordre.

Les soutiens des lignes de tirailleurs devront parfaitement savoir passer de l'ordre serré à l'ordre ouvert, car souvent, pendant une action et afin d'éviter des pertes, ces manœuvres seront exécutées.

Toutefois, arrivé au point désigné avec sa troupe, son chef devra de suite la réorganiser, ce qui se fera d'autant plus facilement si on s'est donné pendant les écoles la peine d'exercer la chose pratiquement et surtout sur un terrain qui s'y prête.

Essayons d'esquisser rapidement les principes qui doivent diriger le combat actuel de l'infanterie. — Ordre serré. — Instruction du soldat en vue du combat de tirailleurs. — Supériorité de cette formation. (Mouvements. Feu.) — Déploiements. Ralliement. — Se porter en avant. (Soutiens. Réserves.) — Direction du feu, contre *In-*

(1) Mémoire présenté au concours de la Société fédérale des officiers de carabini-
niers par le capitaine Bovy-Lysberg Voir notre dernier numéro.